



Le Secrétaire Académique A&I-UNSA

A

Madame la Rectrice d'Académie

Rectorat d'Amiens

20 Boulevard d'Alsace Lorraine

80 000 Amiens

**Objet : Proposition A&I-UNSA (RIFSEEP).**

Madame la Rectrice,

En vue de notre premier Groupe de Travail concernant la réévaluation de l'IFSE des personnels administratifs et sociaux, je me permets, au nom du syndicat Administration et Intendance UNSA que je représente, de vous transmettre notre proposition.

Cette proposition mérite des éclaircissements. Le calcul que nous avons fait, a pour origine, d'une part l'enveloppe dont vous avez été destinataire par le ministère englobant les BOP 214, 230 et 141 et d'autre part l'enveloppe consacrée par l'Académie à la fameuse « prime de Noël », passant pour un CIA qui n'est pas négocié avec les organisations syndicales, et qui reste donc de l'exceptionnelle. Cette prime de Noël représentant environ 450 000€ par an.

Cette prime et surtout son montant peut être appelée chaque année à disparaître ou à être modifiée. L'intégration dans l'IFSE permet de pérenniser ce montant, surtout pour les catégories C et B de notre académie. Cela concourt également à rattraper sur ces catégories d'emplois nos collègues de Lille, ce rattrapage étant absolument indispensable dans le cadre d'une réorganisation territoriale sereine et juste.

Je me tiens, Madame la Rectrice, à votre disposition pour toute question.

Dans l'attente, veuillez agréer mes sincères salutations.

Le Secrétaire Académique,